

Enquête L'Ademe retire son rapport pro-agrocarburants en catimini

par Sophie Verney-Caillat

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie a une épine dans le pied et a du mal à la cacher. Il y a un mois, l'Ademe mettait en ligne la synthèse du rapport « Analyses de cycle de vie appliquées aux biocarburants de première génération consommés en France », avant de le retirer quelques jours plus tard, accompagné d'un mot d'excuses pour le moins gêné :

« A la lumière des réactions (...), le travail de l'Ademe, du comité technique et des experts (BioIS & Ecointesys), se poursuit afin d'apporter les compléments nécessaires à l'étude et à sa revue critique », est-il indiqué dans une petite fenêtre que personne n'aura remarquée.

Que s'est-il passé pour qu'un travail d'un an certes réalisé en externe mais supervisé par l'Ademe demande à être « retravaillé » à ce point ? Pierre Clément, responsable médias de l'agence, justifie cette situation au nom d'une « transparence totale » :

« Puisqu'on veut être neutre, on doit tenir compte de toutes les remarques. Il y en a eu beaucoup de tous les intervenants de la filière, on devra donc revoir la méthodologie, préciser les chiffres et donc le rapport sera retravaillé. Mais on sait d'avance que les conclusions seront proches. »

Etrange d'apprendre que d'autres calculs arriveront aux mêmes résultats... Est-ce à dire que le bureau d'études indépendant BioIS, qui a répondu à un des très nombreux appels d'offres de l'Ademe et réalise la moitié de son activité pour le service public, ainsi que le suisse Ecointesys, « spécialiste des analyses du cycle de vie », auraient reçu des ordres ?

« Graves dysfonctionnements de notre démocratie »

Le rapport initial (toujours disponible sur Rue89) était très favorable au développement de la filière et avait soulevé la colère d'associations écologistes qui craignent les conséquences que les agrocarburants peuvent avoir sur les terres cultivables et contestent leur efficacité énergétique.

Pire, les deux associations présentes dans le comité technique, France Nature Environnement et le Réseau Action Climat, l'avaient jugé mensonger. Patrick Sadones, expert à l'association Eden, Energie durable en Normandie, qui a suivi le dossier depuis le départ, remarque :

- « Les multiples observations et propositions formulées par les représentants des ONG au comité technique lors des réunions ou par mail ont le plus souvent été traitées par le mépris, que cela soit de la part de l'Ademe, de Bio IS, ou de la société Ecointésys chargée de la revue critique. Cette étude a mis en évidence quelques graves dysfonctionnements de notre démocratie :
 - Les services de l'Etat à la botte du lobby des agrocarburants.
 - La représentation de la société civile réduite à deux personnes, ne disposant d'aucun moyen pour effectuer des vérifications contradictoires approfondies.
 - Les bureaux d'études plus soucieux de ne pas mécontenter leurs commanditaires actuels et futurs que d'œuvrer à la manifestation de la vérité. »

D'ailleurs l'Etat n'a pas attendu pour lancer des études sur la deuxième génération d'agrocarburants, attribuant au passage une aide de 7 millions d'euros à Total.

Un dossier classé « secret défense » ?

Représentant de France Nature Environnement, Lionel Vilain a l'impression que ce qui touche ce dossier est « classé secret défense » et regrette que « le rapport n'ait pas la transparence et la rigueur d'un rapport scientifique ». Sur une centaine de pages, on y trouverait une vingtaine d'erreurs de calcul, dont certaines seraient grossières.

Par exemple, quand la France affecte le colza aux carburants plutôt qu'à l'huile alimentaire, cela cause un déficit compensé par des importations d'huile de palme, ce qui est grave pour la planète mais n'est pas évalué comme il devrait.

Après la contestation d'une première étude sur le sujet réalisée par PriceWaterHouseCoopers en 2002, les ONG avaient obtenu, au moment du Grenelle de l'Environnement, la promesse d'une expertise exhaustive et contradictoire sur les filières d'agrocarcurbants avant de foncer tête baissée vers leur développement, explique FNE.

Mais depuis deux ans, le lobby des céréaliers semble avoir poussé son avantage auprès des pouvoirs publics, même si la promotion toujours aussi peu discrète des agrocarburants a toujours autant de mal à passer. Pas seulement du coté des ONG puisque, selon nos sources, les industriels comme Total ont aussi contesté l'efficacité énergétique, et amené l'Ademe à annuler le rapport.

Contacté, le bureau d'études BiolS, nous répond qu'il craint d'être mis en « porte à faux » vis à vis de son client s'il parlait du rapport avant sa publication en version intégrale.